



BULLETIN D'ADHÉSION COORDINATION NATIONALE PAS SANS NOUS

L'adhésion est un acte de soutien. Elle permet à l'association de se pérenniser et d'inscrire son projet dans la durée. Elle vous permet d'être informés, de participer aux actions de PSN et ainsi de contribuer à son développement.

Adhérer à Pas sans Nous, c'est également adhérer à nos valeurs et notre Charte, disponible sur le site.

L'adhésion est libre mais nécessaire.

Vous adhérez en tant que :

structure nommée :

particulier : NOM
 PRÉNOM

si vous êtes adhérent-es à une association locale :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

ADRESSE POSTALE :

MONTANT :

SIGNATURE :

dont : % destiné à la coordination locale:

inscrire un nombre entre 0 et 50, conformément à nos statuts, "l'adhérent-es décide de la répartition de sa cotisation entre le local et le national, avec un montant minimum de 50% de son adhésion pour le national". Lorsqu'aucune coordination locale n'est encore mise en place sur votre territoire, l'adhésion restera au national.

chèques espèces internet via hello asso virement bancaire

- **Chèque** : Renvoyez le bulletin complété et signé, accompagné d'un chèque à l'ordre de Coordination nationale Pas sans Nous.

- **Virement** : Réalisez le virement et renvoyez le bulletin complété et signé par mail ou courrier.

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0139 7408 696 // BIC : CCOPFRPPXXX

- **Contact** : coordinationcitoyenne@gmail.com // 09 72 57 08 12
 6 rue Arnold Géraux, 93450 L'Île-Saint-Denis

Pour adhérer
par internet

